

	<i>Formules</i>	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient <500		Résident Peltre	Non résident
	Matin	1.41€	3.44€
	Midi	5.61€	11.07€
	Soir	2.88€	6.93€
	Journée	9.18€	20.24€
	<i>Formules</i>	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient 500-849		Résident Peltre	Non résident
	Matin	1.79€	3.51€
	Midi	6.74€	11.29€
	Soir	3.58€	7.07€
	Journée	11.28€	20.64€
	<i>Formules</i>	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient 850-1249		Résident Peltre	Non résident
	Matin	1.93€	3.51€
	Midi	7.23€	11.29€
	Soir	3.90€	7.07€
	Journée	12.16€	20.64€
	<i>Formules</i>	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient >1249		Résident Peltre	Non résident
	Matin	2.08€	3.51€
	Midi	7.71€	11.29€
	Soir	4.19€	7.07€
	Journée	13.06€	20.64€

Grille tarifaire CSE Les Pel'tiots au 01/01/2021
(Délibération du conseil municipal en date du 24/09-2020)

Tarifs accueil de loisirs (petites vacances)								
Forfait 5 jours avec repas		Forfait 4 jours avec repas		Forfait 3 jours avec repas		Forfait 2 jours avec repas		
Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	
JOURNÉE DE 9H00 À 17H00								
Quotient < 500	74	82.42	59.20	65.93	44.40	49.45	26.60	32.97
500 à 849	78.30		62.64		46.98		31.31	
850 à 1249	80.36		64.28		48.22		32.14	
Quotient > 1250	82.42		65.93		49.45		32.97	
Accueil matin à partir de 7h30	+ 1.53€							
Accueil soir jusqu'à 18h00	+ 1.53€							
Accueil matin et soir	+ 2.04€							

Tarifs accueil de loisirs (grandes vacances)							
Forfait 5 jours avec repas		Forfait 4 jours avec repas					
Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident				
JOURNÉE DE 9H00 À 17H00							
Quotient < 500	74	82.42	59.20	65.93			
500 à 849	78.30		62.64				
850 à 1249	80.36		64.28				
Quotient > 1250	82.42		65.93				
Accueil matin à partir de 7h30	+ 1.53€						
Accueil soir jusqu'à 18h00	+ 1.53€						
Accueil matin et soir	+ 2.04€						

Tarifs accueil ados	Cotisation pour l'année scolaire 10€	Repas à thème 4€	Sortie, en fonction de la sortie
---------------------	--------------------------------------	------------------	----------------------------------

Calcul du quotient : merci de nous fournir votre attestation CAF mentionnant le quotient familial. En l'absence le quotient appliqué sera celui du Quotient >1249